

Mise à jour : 21 avril 2020

4.2 Soins et maintien à domicile

Rédigé par l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile ([imad](#))

Conduite à tenir en présence d'un patient contaminé ou soupçonné COVID-19 :

Le service des pratiques professionnelles de **imad** a élaboré pour les soignants intervenant à domicile un corpus de documents concernant les conduites à tenir dans ces cas. Parmi ceux-là une [vidéo](#) présente les instructions de préparation, habillage, déshabillage lors d'une intervention de soins auprès d'un client COVID-19.

Evaluation clinique des signes de gravité chez un client suspect COVID-19 :

imad a développé un tutoriel dont le but est de consolider les connaissances des infirmières et des infirmiers en matière de prise en charge des patients suspects ou confirmés COVID-19. La création de cet outil pédagogique est le fruit d'une collaboration avec la Haute école de santé de Genève (HEdS). Cette dernière le mettra par ailleurs à la disposition de ses étudiants. [Accès au tutoriel](#)

Dispositif COVIMAD :

Actuellement les symptômes des personnes âgées qui ont contracté le virus du Covid-19 évoluent principalement autour des questions de dénutrition, de perte de mobilité associée à une fatigue extrême ou encore de fonte musculaire importante. Pour répondre à cette problématique de santé publique, **imad** coordonne depuis le 20 avril 2020 un nouvel itinéraire de prise en charge domiciliaire, notamment au sortir des HUG.

Appelé Covimad, ce dispositif évolutif est adapté aux besoins de chaque situation. Il privilégie une forte interprofessionalité, en assurant la coordination des prestations des professionnels de santé **imad** et des partenaires de Covimad. En lien avec les infirmières référentes des équipes de proximité sur l'ensemble du canton, il propose la mise en place d'une équipe de soutien constituée d'infirmières spécialisées pour faciliter la coordination des prises en soins. Ce dispositif s'appuie naturellement sur une collaboration privilégiée avec le médecin traitant du patient, en lien avec les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les diététiciens et évidemment le patient et les proches aidants.

Les partenaires participant au dispositif COVIMAD sont la direction générale de la santé (DGS) de l'Etat de Genève (DSES), l'association des médecins de Genève (AMGe), les HUG, GeMed, la Faculté de médecine, les Internistes et pédiatres-médecine de premier recours (UIGP), la ligue pulmonaire genevoise, les associations Myphysio, PhysioGenève, PharmaGenève. [Accès à la présentation COVIMAD](#)

Equipe de dépistage :

Une équipe permettant d'assurer un dépistage du COVID-19 à domicile, a été mise en place par **imad** en collaboration avec l'Association des médecins de Genève. Destinée aux personnes ne pouvant pas, ou difficilement, se déplacer et ne nécessitant pas une hospitalisation en urgence, cette équipe est composée de médecins de Genève Médecins (GE-MED) et d'infirmières de **imad**. Elle intervient sur l'ensemble du canton, 7 jours sur 7.

Nutrition :

Les impacts de la dénutrition et de la malnutrition sur la santé chez les personnes âgées sont particulièrement sensibles et bien souvent à l'origine de problèmes de santé (diminution de la masse musculaire, augmentation du risque de chute, de fracture, etc.). Il est dès lors particulièrement important de veiller à maintenir, voire renforcer, l'état de santé de ses clientes et clients en cette période de crise sanitaire. Avec la collaboration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), **imad** assure la livraison des repas à domicile dont la demande a fortement augmenté depuis le début de la crise. Les équipes en charge de la livraison de repas sont renforcées pour assurer cette prestation durant toute la période de la crise. Depuis le 9 avril, des petits déjeuners peuvent également être livrés par **imad** aux personnes vulnérables.

Unité d'Accueil Temporaire de Répét (UATR) :

Les 2 UATR de **imad** accueillent pour un séjour temporaire des personnes d'âge AVS dont le proche aidant est momentanément empêché. Tenant compte de l'évolution de l'épidémie, mais également de la présence de patients infectés par le COVID-19 au sein des UATR, les lits de ces unités ne sont plus accessibles selon les modalités habituelles. L'attribution a été repriorisée pour des situations suivies par **imad**, notamment lorsque le proche aidant est malade ou hospitalisé, permettant ainsi d'éviter des hospitalisations dites sociales.

Dans le cas de demande d'accueil de personnes non suivies par **imad**, celles-ci sont orientées en priorité vers l'unité d'accueil temporaire de La Maison de retraite du Petit-Saconnex (MRPS). Celle-ci propose depuis le 14 avril douze lits destinés aux proches aidés asymptomatiques, souffrant ou non de troubles cognitifs, et devant être pris en charge lorsque le proche aidant fait défaut en raison du COVID-19.

Violences domestiques et urgence sociale :

L'unité Mobile d'Urgence Sociale de **imad** (UMUS) intervient dans les situations liées majoritairement à la violence et à la précarité, toutes les nuits de la semaine ainsi que 24h/24 les week-ends et jours fériés. L'unité prend ainsi le relais du réseau social de jour. Dans le contexte sanitaire actuel, UMUS a mis en place les mesures de protection recommandées par les autorités sanitaires et poursuit ses interventions dans le canton. Les mesures de confinement peuvent accentuer le sentiment d'isolement, la violence ou la recherche de produits addictifs, faisant monter le niveau d'agressivité et de crise au sein du domicile. De fait, les interventions d'UMUS liées aux crises familiales, avec ou sans violence, ont augmenté de façon sensible.

Relations avec les communes :

Des contacts étroits ont été établis entre **imad** et toutes les communes du canton pour le développement du Plan Solidarité Communale. Ce plan vise à créer un réseau afin de soutenir au mieux les personnes les plus vulnérables dans la période de crise.